

Jean FOLTZER  
151 Avenue Aristide Briand  
68200 MULHOUSE

FIBA SATFC SAS  
40 rue Jean Monnet  
68200 MULHOUSE

**POULAILLON**

**Société Anonyme  
au capital de € 5 111 119.-**

**8 Rue du Luxembourg 68310 WITTELSHEIM**

---

**SIRET : 493 311 435 00025**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 30 septembre 2017**

Aux Actionnaires,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société POULLAILLON relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Le seuil de signification que nous avons retenu pour réaliser nos travaux s'élève à 286 K€. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Observations**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note « faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant le périmètre de l'intégration fiscale, les prises de participations et les augmentations de capital réalisées dans certaines filiales, ainsi que l'abandon de créance accordé à une filiale.

Nous attirons également l'attention sur les prêts et avances aux filiales, consentis et non remboursés, tels que présentés dans l'annexe et figurant dans le tableau « Liste des filiales et participations ».

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives notamment aux actifs immobilisés et circulants de l'entreprise.

Dans le cadre de nos appréciations des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu le processus mis en place par la direction concernant notamment les immobilisations financières détenues par votre société. Nous avons revu les modalités de valorisation des titres de participation. Nos travaux ont consisté à nous assurer du bien-fondé de la valorisation des titres de participation eu égard aux perspectives qui nous ont été communiquées par la direction pour chaque filiale ainsi qu'aux conditions financières nécessaires à leur réalisation. En particulier, la méthode d'actualisation des flux d'exploitation utilisée pour déterminer les valeurs d'entreprise fait apparaître pour certaines filiales la nécessité d'un soutien financier du groupe. Nous nous sommes assurés de la capacité du groupe à faire face aux besoins financiers induits par les prévisions d'activité de certaines filiales.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 31 janvier 2018.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou cumulées, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection

d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Mulhouse, le 31 janvier 2018

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Jean FOLTZER

FIBA SATFC SAS

Renaud PFLIEGER

## BILAN ACTIF

<b>ACTIF</b>		Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement	320 895	157 351	163 544	209 156	45 612	21.81
	Concessions, brevets et droits similaires	551 404	68 833	482 571	482 865	295	0.06
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	15 309		15 309		15 309	
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	6 814	2 347	4 467	5 801	1 334	23.00
	Autres immobilisations corporelles	71 582	23 916	47 665	236	47 430	NS
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	16 479 520		16 479 520	11 763 160	4 716 360	40.09	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	357 192		357 192	325 546	31 646	9.72	
<b>Total II</b>	<b>17 802 715</b>	<b>252 448</b>	<b>17 550 267</b>	<b>12 786 763</b>	<b>4 763 504</b>	<b>37.25</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	1 459 477		1 459 477	1 590 001	130 524	8.21
	Autres créances	7 871 232		7 871 232	10 954 260	3 083 028	28.14
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	91 772		91 772	1 421 759	1 329 986	93.55	
Charges constatées d'avance (3)	34 335		34 335	27 641	6 694	24.22	
<b>Total III</b>	<b>9 456 817</b>		<b>9 456 817</b>	<b>13 993 661</b>	<b>4 536 844</b>	<b>32.42</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>27 259 532</b>	<b>252 448</b>	<b>27 007 084</b>	<b>26 780 424</b>	<b>226 660</b>	<b>0.85</b>	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Ecart N / N-1</b>	
		30/09/2017	12	30/09/2016	12
				<b>Euros</b>	<b>%</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 5 111 119 )	5 111 119	5 111 119		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	10 034 946	10 034 946		
	Ecarts de réévaluation				
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale	511 112	390 630	120 482	30.84
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 000 000	600 000	400 000	66.67
	Report à nouveau	615 171	390 591	224 579	57.50
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	<b>550 694</b>	<b>745 061</b>	<b>194 367</b>	<b>26.09</b>
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>Total I</b>	<b>17 823 042</b>	<b>17 272 347</b>	<b>550 694</b>	<b>3.19</b>	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
<b>Total II</b>					
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	<b>Total III</b>				
<b>DETTES (I)</b>	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	3 478 885	3 005 242	473 643	15.76
	Concours bancaires courants	301 513	1 945 982	1 644 469	84.51
	Emprunts et dettes financières diverses	4 203 154	3 008 539	1 194 615	39.71
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	<b>Dettes d'exploitation</b>				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	311 579	187 816	123 763	65.90
	Dettes fiscales et sociales	793 896	845 593	51 697	6.11
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 642		21 642		
Autres dettes	73 374	514 905	441 531	85.75	
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (I)				
	<b>Total IV</b>	<b>9 184 042</b>	<b>9 508 077</b>	<b>324 034</b>	<b>3.41</b>
	Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		<b>27 007 084</b>	<b>26 780 424</b>	<b>226 660</b>	<b>0.85</b>

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

5 899 006

6 508 077

## SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2017	12	30/09/2016	12	Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>	3 586 104	100.00	3 075 798	100.00	510 305	16.59
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues			899		899	100.00
<b>Marge commerciale</b>			899		899	100.00
+ Production vendue	3 586 104	100.00	3 060 798	99.51	525 305	17.16
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée			15 000	0.49	15 000	100.00
<b>Production de l'exercice</b>	3 586 104	100.00	3 075 798	100.00	510 305	16.59
- Matières premières, approvisionnements consommés	322	0.01	32		289	893.79
- Sous traitance directe	9 429	0.26			9 429	
<b>Marge brute de production</b>	3 576 353	99.73	3 075 766	100.00	500 587	16.28
<b>Marge brute globale</b>	3 576 353	99.73	3 074 867	99.97	501 485	16.31
- Autres achats + charges externes	1 013 148	28.25	852 122	27.70	161 026	18.90
<b>Valeur ajoutée</b>	2 563 204	71.48	2 222 745	72.27	340 459	15.32
+ Subventions d'exploitation	6 833	0.19	3 000	0.10	3 833	127.78
- Impôts, taxes et versements assimilés	198 987	5.55	108 636	3.53	90 351	83.17
- Salaires du personnel	1 233 486	34.40	1 154 382	37.53	79 104	6.85
- Charges sociales du personnel	496 214	13.84	474 308	15.42	21 906	4.62
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	641 351	17.88	488 420	15.88	152 931	31.31
+ Autres produits de gestion courante	481 983	13.44	210 432	6.84	271 550	129.04
- Autres charges de gestion courante	3 254	0.09	167	0.01	3 087	NS
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	75 333	2.10	2 643	0.09	72 690	NS
- Dotations aux amortissements	76 639	2.14	60 166	1.96	16 472	27.38
- Dotations aux provisions						
<b>Résultat d'exploitation</b>	1 118 774	31.20	641 161	20.85	477 612	74.49
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	132 771	3.70	139 076	4.52	6 304	4.53
- Charges financières	88 973	2.48	57 289	1.86	31 684	55.31
<b>Résultat courant</b>	1 162 573	32.42	722 948	23.50	439 625	60.81
+ Produits exceptionnels	36 504	1.02	349 032	11.35	312 528	89.54
- Charges exceptionnelles	345 515	9.63	93 015	3.02	252 500	271.46
<b>Résultat exceptionnel</b>	309 011	8.62	256 017	8.32	565 028	220.70
- Impôt sur les bénéfices	302 867	8.45	233 904	7.60	68 963	29.48
- Participation des salariés						
<b>Résultat NET</b>	550 694	15.36	745 061	24.22	194 367	26.09

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	3 586 104		3 586 104	3 060 798	525 305	17.16
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>3 586 104</b>		<b>3 586 104</b>	<b>3 060 798</b>	<b>525 305</b>	<b>17.16</b>
Production stockée				15 000	15 000	100.00
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			6 833	3 000	3 833	127.78
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			75 333	2 643	72 690	NS
Autres produits			481 983	210 432	271 550	129.04
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>4 150 252</b>	<b>3 291 873</b>	<b>858 379</b>	<b>26.08</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises				899	899	100.00
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			322	32	289	893.79
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 022 578	852 122	170 455	20.00
Impôts, taxes et versements assimilés			198 987	108 636	90 351	83.17
Salaires et traitements			1 233 486	1 154 382	79 104	6.85
Charges sociales			496 214	474 308	21 906	4.62
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			76 639	60 166	16 472	27.38
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			3 254	167	3 087	NS
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>3 031 478</b>	<b>2 650 712</b>	<b>380 766</b>	<b>14.36</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>1 118 774</b>	<b>641 161</b>	<b>477 612</b>	<b>74.49</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

4 999

7 840

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2017 12	30/09/2016 12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)	132 771	136 097	3 326	2.44
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		2 978	2 978	100.00
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	<b>132 771</b>	<b>139 076</b>	<b>6 304</b>	<b>4.53</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	88 973	57 289	31 684	55.31
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	<b>88 973</b>	<b>57 289</b>	<b>31 684</b>	<b>55.31</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>43 799</b>	<b>81 787</b>	<b>37 988</b>	<b>46.45</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>1 162 573</b>	<b>722 948</b>	<b>439 625</b>	<b>60.81</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 736		3 736	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	32 768	349 032	316 264	90.61
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>Total VII</b>	<b>36 504</b>	<b>349 032</b>	<b>312 528</b>	<b>89.54</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	344 393	18 529	325 864	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 123	74 486	73 364	98.49
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Total VIII</b>	<b>345 515</b>	<b>93 015</b>	<b>252 500</b>	<b>271.46</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>309 011</b>	<b>256 017</b>	<b>565 028</b>	<b>220.70</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	302 867	233 904	68 963	29.48
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>4 319 528</b>	<b>3 779 981</b>	<b>539 547</b>	<b>14.27</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>3 768 833</b>	<b>3 034 920</b>	<b>733 913</b>	<b>24.18</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>550 694</b>	<b>745 061</b>	<b>194 367</b>	<b>26.09</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

8 RUE DU LUXEMBOURG

68310 WITTELSHEIM

**ANNEXE DU 01/10/2016 AU 30/09/2017**

**AUDIT CONSEILS**

57 Rue Lavoisier

CS 42324

68200 MULHOUSE

0389601314

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 27 007 083.95 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 586 103.60 Euros et dégageant un bénéfice de 550 694.45 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE****Intégration fiscale**

Depuis le 1er octobre 2012, notre société ainsi que notre filiale la société "BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON" forment un groupe d'intégration fiscale dans lequel notre société devient seule redevable de l'impôt sur les sociétés. En conséquence de la convention d'intégration fiscale conclue entre nos deux sociétés, chacune des sociétés comptabilise dans ses comptes la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration, les économies d'impôt liées aux déficits sont comptabilisés dans les résultats dans les sociétés déficitaires.

Notre filiale EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS a rejoint le groupe d'intégration fiscale à compter de l'exercice ouvert le 1er octobre 2016.

Il faut noter que les corrections liées aux retraitements d'intégration fiscale sont à la charge de la société mère. Il s'agit notamment des corrections liées aux abandons de créance intra-groupe.

**Acquisition de participations**

Notre société a acquis une participation dans les sociétés énumérées ci-dessous, dans les proportions suivantes :

**Le 16 janvier 2017 :**

- "SCI LES CHENAIES" : Acquisition des 100 parts sociales sur les 100 parts sociales que composent le capital social de cette SCI. Cette opération d'acquisition est une réserve foncière et est pour l'instant utilisée comme espace de stockage.

**Le 01 février 2017 :**

- "SCI HOCHSTATT CONSTRUCTION" : Acquisition des 990 parts sociales sur les 1000 parts sociales que composent le capital social de cette SCI lors de la constitution. Cette SCI est destinée à la construction d'un ensemble immobilier à HOCHSTATT (68) pour l'exploitation d'un point de vente par notre filiale AU MOULIN POULAILLON.

**Le 27 mars 2017 :**

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- "365 MATINS SA" : Acquisition de 1 567 142 actions sur les 1 617 143 actions que composent le capital social de cette SA. Cette société est un site de production industriel situé sur la commune de SAINT-VIT (25).

Différentes opérations de restructuration du capital sont intervenues en date du 5 septembre 2017 qui ont eu pour finalité de porter le capital social de cette SA désormais nommée POULLAILLON SAINT-VIT, filiale à 100% de notre société à 200 000 euros.

Le 26 septembre 2017 :

- "EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS" : Augmentation de capital d'un montant de 2 000 000 euros par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société

**Cessions de participations**

Aucune cession de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

**Franchise**

Le concept de franchise initialement débuté en avril 2013, continue d'être développé. Ce concept regroupe désormais 4 sociétés pour 5 contrats de franchise (deux à Montbéliard, à Bessoncourt, St Quentin et Beauvais).

Abandon de créance

Notre société a abandonné une somme de 330 000 euros au profit de notre filiale POULLAILLON SAINT-VIT.

**EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Aucun fait significatif postérieur à la clôture de l'exercice n'est à signaler.

**- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**Informations générales complémentaires**

Notre société POULLAILLON SA présente les comptes consolidés du groupe POULLAILLON.

Les filiales sont toutes consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Comme précisé dans la partie "Faits caractéristiques de l'exercice", les sociétés SCI HOCHSTATT CONSTRUCTION, SCI LES CHENAIES et POULLAILLON SAINT-VIT font désormais partie du périmètre de consolidation.

Il n'y a eu ni d'autres variations ni de sortie de périmètre de consolidation, lequel est présenté sous forme d'organigramme en annexe.

**Informations relatives au CICE**

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 45 364 € dont 8 179 € au titre du solde CICE 2016 et 37 185 € au titre du CICE en germe pour l'année 2017. En ce qui concerne le CICE en germe 2017, il s'agit d'une estimation, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

**L'utilisation du CICE dans l'entreprise**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 45 364 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	45 364
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	45 364

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -****Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	320 895	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	530 889	35 824
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		6 814	
Installations générales agencements aménagements divers			23 131
Matériel de transport		4 600	30 609
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		10 669	2 572
	TOTAL	22 082	56 313
Autres participations		11 763 160	4 716 361
Prêts, autres immobilisations financières		325 546	120 542
	TOTAL	12 088 705	4 836 903
	TOTAL GENERAL	12 962 572	4 929 040

	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
Frais établissement et de développement	TOTAL		320 895
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		566 713
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			6 814
Installations générales agencements aménagements divers			23 131
Matériel de transport			35 209
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			13 241
	TOTAL		78 395
Autres participations		1	16 479 520
Prêts, autres immobilisations financières		88 896	357 192
	TOTAL	88 897	16 836 711
	TOTAL GENERAL	88 897	17 802 715

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	111 739	45 612		157 351
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	48 024	20 809		68 833
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 013	1 334		2 347
Installations générales agencements aménagements divers		2 823		2 823
Matériel de transport	4 599	5 506		10 105
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 434	555		10 989
TOTAL	16 046	10 217		26 263
TOTAL GENERAL	175 809	76 639		252 448

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	45 612				
Autres immob.incorporelles TOTAL	20 809				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 334				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 823				
Matériel de transport	5 506				
Matériel de bureau informatique mobilier	555				
TOTAL	10 217				
TOTAL GENERAL	76 639				

**Etat des provisions****Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	357 192	0	357 192
Autres créances clients	1 459 477	1 459 477	
Personnel et comptes rattachés	50 822	50 822	
Impôts sur les bénéfices	1 003 592	1 003 592	
Taxe sur la valeur ajoutée	47 119	47 119	
Groupe et associés	6 719 636	6 719 636	
Débiteurs divers	50 063	50 063	
Charges constatées d'avance	34 335	34 335	
TOTAL	9 722 236	9 365 044	357 192

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

<b>Etat des dettes</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	307 355	307 355		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 473 042	196 820	2 595 196	681 026
Emprunts et dettes financières divers	5 000	5 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	311 579	311 579		
Personnel et comptes rattachés	146 414	146 414		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	143 249	143 249		
Taxe sur la valeur ajoutée	416 135	416 135		
Autres impôts taxes et assimilés	88 098	88 098		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 642	21 642		
Groupe et associés	4 198 154	4 198 154		
Autres dettes	73 374	73 374		
<b>TOTAL</b>	<b>9 184 042</b>	<b>5 907 820</b>	<b>2 595 196</b>	<b>681 026</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	26 958			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	46 307			

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1,0000	5 111 119			5 111 119

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

**Frais de recherche appliquée et de développement**

(PCG Art. 831-2/2.1)

	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Dévelop- pement	Total
Dépenses de recherche et de développement sans contrepartie spécifique :				
- n'entrant pas dans le cadre de commande client			320 895	320 895
Total I			320 895	320 895
Total général				320 895
Dont inscrit au compte 203 du bilan				320 895

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.

Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Au courant de l'exercice précédent, le Groupe POULLAILLON a écrit un nouveau concept de magasin, sous l'enseigne « MORICETTE » ®. Ce concept a été mis en place sur l'exercice au Centre Commercial LA PART DIEU à LYON. Cette ouverture du 30 octobre 2015 permet de tester et de valider la bonne exécution de ce nouveau concept, qui pourra ainsi être donné en franchise et déployé sur l'ensemble du territoire Français.

**Fonds commercial**

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Aucun fonds de commerce n'est inscrit à l'actif du bilan de la société POULLAILLON SA.

**Autres immobilisations incorporelles**

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
PORTEFEUILLE DE MARQUES	454 500	
LOGICIELS	19 379	100.00
LOGICIELS COMPTABILITE ET SOCIAL	72 572	33.33
LICENCE LOGICIEL	4 954	20.00

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions		
Agencements et aménagements		
Installations techniques		
Matériels et outillages		
Matériel de transport		
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

**Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

La société procède à des tests de dépréciation notamment sur les titres de participation. Ces tests s'appuient sur la méthode des flux de trésorerie actualisés comprenant une valeur terminale. L'évaluation de l'éventuel soutien financier à apporter aux filiales est également prise en compte. La méthode de valorisation ne met pas en exergue de besoin de dépréciation.

Un contrat de liquidité à hauteur de 150 000 euros a été conclu lors de l'augmentation de capital du 21 décembre 2015 concernant l'acquisition de titres d'autocontrôle. La valeur d'acquisition de ces titres auto-détenus au 30 septembre 2017 se chiffre à 114 666 euros, correspondant à 12 646 actions.

Au cours de l'exercice c'est un total de 30 705 titres qui ont été acquis pour un montant de 241 583 euros contre 23 860 titres cédés pour 190 798 euros.

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

**Evaluation des valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

**Dépréciation des valeurs mobilières**

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

**Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	678 000
Autres créances	37 361
Total	715 361

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 355
Emprunts et dettes financières diverses	2 916
Dettes fiscales et sociales	298 926
Autres dettes	73 374
Total	382 572

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	34 335
Total	34 335

**Variation des capitaux propres**

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	17 272 347
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	17 272 347
<b>Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N</b>	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	17 272 347
<b>Variation en cours d'exercice</b>	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	17 272 347
<b>VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS</b>	

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -****Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Le chiffre d'affaires de notre société est constitué à 96.5% par la facturation de prestations à nos différentes filiales, à 3.5% par la facturation de redevances à nos franchisés.

Le chiffre d'affaires est exclusivement réalisé en France.

**Rémunération des dirigeants**

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Il s'agit des rémunérations brutes et des intérêts des comptes courants d'associés versés aux dirigeants.

POUR INFO MONTANT DES INTERETS DES CCA VERSES 2916.37 EUROS

**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	12
Agents de maîtrise et techniciens	1
Employés	20
Ouvriers	1
Total	34

Dont 6 apprentis dans la catégorie des employés et dont 4 dirigeants dans la catégorie des cadres.

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

**Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	88 973	132 770
Dont entreprises liées		132 770

Les produits financiers s'élèvent à 139 076 euros dont 136 097 euros concernent des entreprises liées, à savoir:

SCI POULLAILLON CONSTRUCTION : 44 605 euros

SCI MIRABELLES 2 : 55 601 euros

SCI MORSCHWILLER CONSTRUCTION : 35 327 euros

SCI VELLE : -39 933 euros

SCI ANDELNANS CONSTRUCTION : 37 170 euros

Ces produits sont issus des participations détenues sur ces cinq sociétés.

Aucune charge financière ne concerne les entreprises liées.

Au 30 septembre 2017 :

Les immobilisations financières s'élèvent à 16 836 811 euros dont 16 686 711 euros concernent les entreprises liées, à savoir :

BRETZELS MORICETTES MFP POULLAILLON : 4 731 600 euros

AU MOULIN POULLAILLON : 6 300 000 euros

POULLAILLON CONSTRUCTION : 9 900 euros

SCI MORSCHWILLER CONSTRUCTION : 9 900 euros

TOMBLAINE DEVELOPPEMENT : 10 000 euros

LES MIRABELLES 2 : 46 450 euros

EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY : 2 500 000 euros

SCI VELLE : 9 990 euros

SOURCE DE VELLEMINFROY : 151 400 euros

SCI ANDELNANS CONSTRUCTION : 9920 euros

SCI LES CHENAIES : 510 000 euros

SCI HOCHTATT CONSTRUCTION : 9 900 euros

POULLAILLON SAINT-VIT : 2 196 460 euros

ACTIONS PROPRES : 191 192 euros

Les créances s'élèvent à 9 330 709 euros dont 8 226 347 euros concernent les entreprises liées, à savoir :

BRETZELS MORICETTES MFP POULLAILLON : 3 890 300 euros

AU MOULIN POULLAILLON : 538 200 euros

SCI POULLAILLON CONSTRUCTION : 278 750 euros

MORSCHWILLER CONSTRUCTION : 168 522 euros

TOMBLAINE DEVELOPPEMENT : 4 716 euros

SCI LES MIRABELLES 2 : 407 848 euros

SOURCE DE VELLEMINFROY : 818 740 euros

SCI VELLE : 1 225 429 euros

EAUX MINERALLES DE VELLEMINFROY : 44 784 euros

SCI ANDELNANS CONSTRUCTION : 233 275 euros

POULLAILLON SAINT-VIT : 623 838 euros

SCI HOCHSTATT CONSTRUCTION : 1 770 euros

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

SCI LES CHENAIES : 175 euros

Les dettes s'élèvent à 9 1 84 042 euros dont 4 265 403 euros concernent les entreprises liées, à savoir :

BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON : 634 393 euros

AU MOULIN POULAILLON : 3 294 650 euros

SCI LES MIRABELLES 2 : 67 069 euros

SCI LES CHENAIES : 2 589 euros

EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY : 266 702 euros

**Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	1 162 573	300 173
Résultat exceptionnel (hors participation)	309 011-	6 996
Résultat comptable (hors participation)	857 863	307 169

Dans le résultat exceptionnel est comptabilisé un abandon de créance financier au profit de notre filiale EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY. Cet abandon de créance est non déductible ce qui est retraité pour la présentation de la ventilation du montant de l'impôt.

Indications spécifiques à l'intégration fiscale :

Depuis le 1er octobre 2012, notre société ainsi que notre filiale la société "BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON" forment un groupe d'intégration fiscale dans lequel notre société devient seule redevable de l'imposition forfaitaire annuelle ainsi que de l'impôt sur les sociétés.

Notre filiale EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS a rejoint le groupe d'intégration fiscale depuis l'exercice ouvert le 1er octobre 2016.

Le résultat fiscal de notre société est bénéficiaire de 1 251 508 euros, celui de notre filiale "BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON" est déficitaire de 239 402 euros et celui de notre filiale "EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS" est déficitaire de 1 400 273 euros. Le résultat d'ensemble doit par ailleurs être corrigé de l'abandon de créancier financier accordé à notre filiale EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS d'un montant de 330 000 euros. Ainsi, le résultat fiscal d'ensemble est déficitaire de 58 168 euros.

Il en résulte une économie d'impôt sur les sociétés de 59 358 euros pour notre société.

En conséquence de la convention d'intégration fiscale conclue entre nos sociétés, notre société a comptabilisé dans ses comptes la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration, l'économie d'impôt liées aux déficits de nos filiales est comptabilisé dans les résultats respectifs de celles-ci. L'impôt sur les corrections liées à l'intégration fiscale (correction liée à l'abandon de créance financier) est comptabilisé dans la mère tête de groupe.

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Dans notre société, il existe ainsi un compte Intégration fiscale - Charges pour un montant de 307 169 euros alors qu'aucun impôt sur les sociétés n'est dû sur le résultat d'ensemble, se décomposant en :

- .44 848 euros d'économie d'IS restitué à notre filiale BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA
- .262 321 euros d'économie d'IS restitué à notre filiale EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS

Le poste Impôts sur les bénéfices inscrit à notre compte de résultat pour un montant de global de 302 867 euros comprend les comptes :

- . Intégration fiscale - Charges décrit ci-dessus
- . Impot sur les sociétés - Produits pour 4 302 euros égal aux crédits d'impôts restituables.

Il faut noter que notre filiales AU MOULIN POULAILLON SARL fait désormais partie du groupe d'intégration fiscale à compter de l'exercice ouvert le 1er octobre 2017.

**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 26 130 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 26 130 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -****Dettes garanties par des sûretés réelles**

(PCG Art. 531-2/9)

**Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

**Engagements donnés**

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt 164194 - Caisse d'Epargne de 500 000 euros pour l'acquisition des parts de la SCI LES CHENAIES  
Nantissement des parts sociales SCI LES CHENAIES.

Garantie donnée à notre filiale "BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON" :

Garantie donnée dans le cadre de la consolidation du crédit-bail matériel finançant la chaîne de fabrication du nouveau site de Wittelsheim II exploitée par notre filiale "BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON" :

Caution de notre société à hauteur de 6 000 000 euros soit 100% du montant global

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

financé par six partenaires financiers à savoir :  
 SOGELEASE : 2 000 000 euros - Chef de file  
 BANQUE POPULAIRE D'ALSACE : 1 000 000 euros  
 NATIXIS LEASE : 1 000 000 euros  
 BNP-PARIBAS : 1 000 000 euros  
 CM-CIC BAIL : 1 000 000 euros  
 Le montant de la dette au 30.09.2017 s'élève à 3 391 039 €.

Notre société a, par ailleurs, décidé en date du 3 octobre 2012, de se porter caution solidaire à hauteur de 598 634 euros au bénéfice de notre filiale "BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON", dans le cadre de la location financière 613566 consentie par la société GEFIC SA référencé sous contrat 2012/1112. Le montant de la dette au 30.09.2017 s'élève à 163 117 €.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt 164138 - Crédit Mutuel Mulhouse Europe de 99 000 euros pour l'ouverture du magasin de Wittelsheim  
 Cautionnement solidaire d'un montant de 59400 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. La dette a été intégralement remboursé au cours de l'exercice.

Garantie de poursuite de la location des lignes sandwiches acquises en crédit-bail 612290 auprès de CM-CIC BAIL pour un montant global de loyers de 222 288 euros.  
 Le montant de la dette au 30.09.2017 s'élève à 158 776 €.

Garantie donnée à notre filiale "AU MOULIN POULAILLON"

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt 164152 - Crédit Mutuel Mulhouse Europe de 290 000 euros pour l'acquisition du magasin rue des Serruriers à Colmar par notre filiale AU MOULIN POULAILLON.  
 Cautionnement solidaire d'un montant de 87 000 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2017 s'élève à 145 181 €.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt 164155 - Crédit Mutuel Mulhouse Europe de 270 000 euros pour la rénovation et le déplacement du fonds de SAINT-LOUIS dans la galerie marchande du centre commercial Leclerc de Saint-Louis par notre filiale AU MOULIN POULAILLON.  
 Cautionnement solidaire d'un montant de 90 000 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2017 s'élève à 144 572 €.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt 164158 - Crédit Mutuel Mulhouse Europe de 182 500 euros dans le cadre de travaux d'aménagement du nouveau point de vente de Morschwiller le bas - Zone commerciale de l'Arche, détenu par notre filiale AU MOULIN POULAILLON.  
 Cautionnement personnelle et solidaire d'un montant de 46 000 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2017 s'élève à 118 394 €.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt 164161 - BPI FRANCE

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

182 500 euros dans le cadre de travaux d'aménagement du nouveau point de vente de Morschwiller le bas détenu par notre filiale AU MOULIN POULAILLON.  
Cautionnement solidaire à hauteur de 25% de l'encours du crédit. Le montant de la dette au 30.09.2017 s'élève à 137 186 €.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt 164162 - Crédit Mutuel Mulhouse Europe de 90 000 euros dans le cadre de travaux d'aménagement du nouveau point de vente de Morschwiller le bas détenu par notre filiale AU MOULIN POULAILLON.

Cautionnement solidaire d'un montant de 22 500 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2017 s'élève à 60 340 €.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt 164163 - Crédit Mutuel Mulhouse Europe de 90 000 euros dans le cadre de travaux d'aménagement du nouveau point de vente de Morschwiller le bas détenu par notre filiale AU MOULIN POULAILLON.

Cautionnement solidaire d'un montant de 22 500 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2017 s'élève à 61 216 €.

Garanties données à notre filiale SCI POULAILLON CONSTRUCTION :

Sur les emprunts souscrits pour la construction d'un ensemble immobilier Impasse de l'aérodrome à (68) Rixheim :

164 174 Emprunt Caisse d'Épargne d'Alsace 400 000 euros.

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 20% soit 80 000 euros augmentée des intérêts, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2017 s'élève à 291 342 €.

164 173 Emprunt Crédit Mutuel Mulhouse Europe 400 000 euros

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 96 000 euros augmentés des intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2017 s'élève à 310 220 €.

164 172 Emprunt Banque Populaire d'Alsace 400 000 euros

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 80 000 euros en principal, plus tous les intérêts et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2017 s'élève à 291 220 €.

Garanties données à notre filiale SCI MORSCHWILLER CONSTRUCTION :

Sur les emprunts souscrits pour l'acquisition des locaux à (68) MORSCHWILLER LE BAS.

164170 Emprunt BANQUE POPULAIRE D'ALSACE pour 200 000 euros

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 60 000 euros en principal, augmenté de tous intérêts et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2017 s'élève à 157 273 €.

164171 Emprunt CAISSE DE CREDIT MUTUEL pour 200 000 euros

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 50 000 euros en principal, augmenté de tous intérêts et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2017 s'élève à 170 981 €.

164160 Emprunt BPI FRANCE pour 200 000 euros

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 50 000 euros en principal, augmenté de tous intérêts et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2017 s'élève à 168 096 €.

Garanties données à notre filiale EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS :

Sur les emprunts souscrits pour la construction d'une usine d'embouteillage d'eau à (70) Velleminfroy :

164 176 Emprunt Crédit Mutuel Mulhouse Europe 250 000 euros.

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 300 000 euros augmentée de tous intérêts, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2017 s'élève à 153 729 €.

164 179 Emprunt Société Générale 404 000 euros.

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 404 000 euros augmentée de tous intérêts, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2017 s'élève à 202 858 €, étant donné que l'intégralité de l'emprunt n'a pas été débloquent au cours de l'exercice.

164 180 Emprunt Société Générale 252 000 euros.

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 252 000 euros augmentée de tous intérêts, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2017 s'élève à 202 937 €.

164 182 Emprunt LCL 404 000 euros.

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 404 000 euros augmentée de tous intérêts, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2017 s'élève à 337 717 €.

164 196 Emprunt Société Générale 170 000 euros.

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 170 000 euros augmentée de tous intérêts, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2017 s'élève à 170 000 €.

Garanties données à notre filiale SCI VELLE :

Sur les emprunts souscrits pour la construction d'une usine d'embouteillage d'eau à (70) Velleminfroy :

164 186 Emprunt Société Générale 475 000 euros.

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 475 000 euros augmentée de tous intérêts, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2017 s'élève à 430 789 €.

164 187 Emprunt Banque Kolb 475 000 euros.

Caution personnelle et solidaire à concurrence de 617 500 euros augmentée de tous intérêts, frais et accessoires (emprunt majoré de 30%). Le montant de la dette au 30.09.2017 s'élève à 430 780 €.

164 188 Emprunt Crédit Agricole Mutuel Franche-Comté 950 000 euros.

Caution personnelle et solidaire à concurrence de la somme de 1 140 000 euros avec effet jusqu'au 30 mars 2032. Le montant de la dette au 30.09.2017 s'élève à 859 318 euros.

Engagements reçus

Créance sur BPI FRANCE à hauteur de la retenue de garantie versée sur l'emprunt 164 183 pour 50 000 euros rémunérée au taux du CNO TEC 5 en l'absence d'impayée au terme du contrat.

Ce financement bénéficie d'une garantie au titre du Fonds National de Garantie - Renforcement de Haut de Bilan - à hauteur de 60%

Créance sur BPI FRANCE à hauteur de la retenue de garantie versée sur l'emprunt 164 184 pour 100 000 euros rémunérée au taux du CNO TEC 5 en l'absence d'impayée au terme du contrat.

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Ce financement bénéficie d'une garantie au titre du Fonds National de Garantie - Prêt Croissance International - à hauteur de 80%

**Crédit bail**

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				555 770	555 770
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				53 990	53 990
- exercice				115 692	115 692
Total				169 682	169 682
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				141 937	141 937
- entre 1 et 5 ans				221 189	221 189
Total				363 126	363 126
Montant en charge sur l'exercice				115 374	115 374

**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société a signé avec la compagnie d'assurance AXA en septembre 2009 un contrat d'externalisation de la gestion de ses engagements en matière d'indemnité de fin de carrière à verser à ses salariés.

Le montant de l'engagement de notre société s'élève à 67 285 euros au 30 septembre 2017 dans le cadre du départ volontaire à 62 ans selon la valorisation effectuée par nos soins.

La société a versé au cours de l'exercice 3 000 euros dans le cadre de ce contrat.

Le montant du fonds collectif pour la société s'élève au 30 septembre 2017 à 45 252 euros chez AXA.

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

**Accroissements et allègements dette future d'impôt**

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Déficits reportables	639 980

Le déficit reportable indiqué ici est le déficit d'ensemble du groupe d'intégration fiscale restant à reporter au 30 septembre 2017.

Cette rubrique correspond aux provisions comptabilisées au titre de cet exercice mais dont la charge n'est déductible fiscalement qu'au moment du paiement, c'est-à-dire au titre du prochain exercice.

Il n'y a pas de provision de cette nature au cours de cet exercice.

**Identité des sociétés mères consolidant les comptes**

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
POULAILLON (CAPITAL SOCIAL AU 30/09/2017)	SA	5 111 119	8 RUE DU LUXEMBOURG 68310 WITTELSHEIM

Liste des filiales et participations  
(Code du Commerce Art.L233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

FILIALES	FORME JURIDIQUE	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE LE CAPITAL	QUOTE-PART DU RESULTAT DETENU EN %	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS		PRETS ET AVANCES CONSENTIS ET NON REMBOURSES	CAUTIONS ET AVALS DONNES PAR LA SOCIETE	CHIFFRE D'AFFAIRES	RESULTAT	DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE
					BRUTE	NETTE					
A. Filiales détenues à plus de 50%											
LES CHENAIES	SCI	1 524	346 755	100,00%	510 000	510 000	175		24 086	132	
TOMBLAINE DEVELOPEMENT	SARL	10 000	2 382	100,00%	10 000	10 000	4 716		15 450	282	
POUJAILLON SAINT-VIT	SA	200 000	671 376	100,00%	2 196 460	2 196 460	479 838		1 068 569	671 376	
EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY	SAS	2 500 000	- 1 160 888	100,00%	2 500 000	2 500 000	14 784		545 750	986 082	
BRETZELS MORICETTES MFP POUJAILLON VELLE	SA	2 040 000	481 900	99,96%	4 731 600	4 731 600	3 095 788		35 244 364	420 365	
LES MIRABELLES 2	SCI	10 000	48 137	99,90%	9 900	9 900	1 225 429		666	31 863	39 933
ANDELNANS CONSTRUCTION	SCI	30 490	95 356	99,90%	30 450	30 450	407 848		149 326	97 487	55 602
POUJAILLON CONSTRUCTION	SCI	10 000	34 986	99,20%	9 920	9 920	223 275		69 773	34 986	37 171
HOCHSTATT CONSTRUCTION	SCI	10 000	47 684	99,00%	9 900	9 900	278 750		135 247	47 684	44 605
MORSCHWILLER CONSTRUCTION	SCI	10 000	- 14 915	99,00%	9 900	9 900	1 770		-	14 915	
	SCI	10 000	36 285	99,00%	9 900	9 900	168 522		82 220	36 285	35 327
B. Filiales détenues entre 10 et 50%											
AU MOULIN POUJAILLON	SARL	2 000 000	7 434 261	45,00%	6 300 000	6 300 000	538 200		39 354 106	1 903 123	
SOURCE DE VELLEMINFROY	SARL	346 400	- 84 582	43,71%*	151 400	151 400	818 740		139 190	88 649	

\* Droit de vote double

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- DIVERS	3 736	77180000
- PV SUR TITRES AUTODETENUS	32 768	77830001
Total	36 504	
Charges exceptionnelles		
- AMENDES ET PENALITES	7 562	67120000
- DIVERS	1 832	67180000
- ABANDON DE CREANCE FINANCIER A NOTRE	330 000	67180000
- FILIALE EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY		
- CHARGES EXCEPT. SUR EX.ANTERIEURS	4 999	67200000
Total	344 393	

**Participation des salariés**

Néant

**Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices**

(Code du Commerce Art. R. 225-102)

	30/09/2013	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016	30/09/2017
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	3 000 000	3 000 000	3 906 300	5 111 119	5 111 119
Nbre des actions ordinaires existantes	300 000	300 000	3 906 300	5 111 119	5 111 119
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 873 987	2 171 780	2 660 689	3 060 798	3 586 104
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	430 944	588 673	670 891	1 039 131	930 200
Impôts sur les bénéfices	173 365	157 195	189 731	233 904	302 867
Participation des salariés au titre de l'exercice		32 901	22 895		
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	245 990	358 292	405 836	745 061	550 694
Résultat distribué					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0.86	1.33	0.12	0.16	0.12
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0.82	1.19	0.10	0.15	0.11
Dividende distribué à chaque action					
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	21	24	27	33	34
Montant de la masse salariale de l'exercice	867 951	1 003 525	1 044 982	1 154 382	1 233 486
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	384 659	446 909	454 866	515 456	541 578

# Groupe POULLAILLON

